

INDICATEURS EN ÉCORESPONSABILITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

À l'attention des bailleurs de fonds et municipalités du Québec

LISTE
BONIFIÉE

GÉNÉRAL

- Engagement ou politique écrite en développement durable, écoresponsabilité ou responsabilité sociétale entériné par le C.A. ou la haute direction incluant les thématiques suivantes
 - Environnement
 - Écologie (Protection des milieux naturels et des espèces)
 - Société
 - Économie
 - Gouvernance
 - Éthique
 - Culturelle
- Objectifs mesurables en développement durable, écoresponsabilité ou responsabilité sociétale
- Plan d'action détaillé pour l'atteinte des objectifs
- Bilan des mesures écoresponsables implantées et des résultats obtenus accessible pour toutes les parties prenantes

TRANSPORT

- Mesure(s) de sensibilisation quant aux alternatives à l'autosolo disponibles
- Mesure(s) incitative(s) pour encourager l'utilisation d'une alternative à l'autosolo :
 - Transport actif
 - Transport en commun (incluant les navettes)
 - Covoiturage
- Bilan des moyens de transport utilisés et des émissions de gaz à effet de serre générées
- Compensation des émissions de GES



ALIMENTATION

- Présence d'options végétariennes ou végétaliennes
- Présence d'au moins 5 % d'aliments biologiques ou équitables
- Présence d'au moins 25 % d'ingrédients locaux (à moins de 100 km du lieu de l'événement ou dans la région administrative)
- Invitation envoyée aux personnes afin qu'elles apportent leurs propres verres, tasses et/ou bouteilles (voire d'autres contenants ou ustensiles)
- Mesure(s) mise(s) en place pour réduire le gaspillage alimentaire
- Mesure(s) mise(s) en place pour gérer les surplus alimentaires
 - Entente avec un organisme venant en aide aux personnes en difficulté
 - Redistribution au personnel, aux bénévoles ou aux autres personnes sur le site



EAU & ÉNERGIE

- Présence d'un système pour remplir des bouteilles d'eau réutilisables (station d'eau potable)
- Mesures(s) d'économie d'eau
- Proportion de l'énergie utilisée qui est renouvelable
- Mesures(s) d'économie d'énergie



INDICATEURS EN ÉCORESPONSABILITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

À l'attention des bailleurs de fonds et municipalités du Québec

LISTE
BONIFIÉE

MATIÈRES RÉSIDUELLES

- ▶ Mesure(s) mise(s) en place pour réduire l'utilisation de :
 - Bouteilles d'eau à usage unique
 - Affichages à usage unique
 - Matériel promotionnel
 - Contenants alimentaires et ustensiles à usage unique
 - Confettis, ballons et éléments de décoration à usage unique
 - Emballages de transport à usage unique
 - Matériel d'identification ou laissez-passer à usage unique

- ▶ Matériel complètement éliminé de l'événement :
 - Bouteilles d'eau à usage unique
 - Affichages à usage unique
 - Matériel promotionnel
 - Contenants alimentaires et ustensiles à usage unique
 - Confettis, ballons et éléments de décoration à usage unique
 - Emballages de transport à usage unique
 - Matériel d'identification ou laissez-passer à usage unique

- ▶ Mesure(s) pour informer sur la saine gestion des matières résiduelles et la réduction à la source :
 - Les visiteur.euse.s
 - Les bénévoles
 - Les employé.e.s
 - Les membres de l'organisation
 - Les fournisseurs et commanditaires

- ▶ Bilan des matières résiduelles générées

- ▶ Taux de détournement des matières résiduelles de l'élimination

- ▶ Présence d'une brigade verte :
 - Sensibilisant les utilisateur.trice.s au bon tri des matières résiduelles
 - Triant eux-mêmes les matières résiduelles ou retriant les matières mises dans les mauvais bacs
 - Effectuant la pesée des matières résiduelles ou l'estimation des volumes
 - Effectuant la caractérisation des matières résiduelles

- ▶ Voies ou mesures de récupération des matières résiduelles accessibles aux visiteurs
 - Matières destinées à l'élimination (déchets)
 - Matières recyclables
 - Contenants consignés
 - Matières putrescibles/compostables/organiques

- ▶ Voies ou mesures de récupération des matières résiduelles accessibles aux organisateurs, aux employés, aux fournisseurs et aux bénévoles (incluant les étapes de montage et démontage)
 - Matières destinées à l'élimination (déchets)
 - Matières recyclables
 - Contenants consignés
 - Matières putrescibles/compostables/organiques
 - Matières dangereuses
 - Autres matières envoyées à des entreprises spécialisées à des fins de recyclage ou réemploi (ex. décors, matériaux de construction, matériel électronique, tapis, etc.)



INDICATEURS EN ÉCORESPONSABILITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

À l'attention des bailleurs de fonds et municipalités du Québec

LISTE
BONIFIÉE

MILIEUX NATURELS

- ▶ Mesure(s) de sensibilisation quant à la protection des milieux naturels, des espèces et de leurs habitats
- ▶ Mesure(s) mise(s) en place afin de s'assurer du respect des normes en matière de préservation des habitats, des bandes riveraines et des milieux hydriques ainsi que de protection des espèces végétales et animales sensibles ou à statut particulier
- ▶ Autre(s) mesure(s) volontaire(s) pour limiter :
 - Les impacts sur les zones identifiées comme sensibles ou avec un statut de protection
 - Les impacts sur les espèces végétales et animales ainsi que leurs habitats sensibles ou avec un statut de protection
 - Les impacts sur les bandes riveraines
 - Les impacts sur les milieux hydriques
 - La compaction et l'érosion des sols
 - Les nuisances sonores et leurs impacts sur la faune
 - Les nuisances lumineuses et leurs impacts sur la faune
- ▶ Mesure(s) de restauration post-événement (notamment par la plantation et l'ensemencement d'espèces indigènes)



PRATIQUES SOCIALES

- ▶ Aménagements particuliers dans le but de faciliter la participation de personnes à mobilité réduite:
 - Rampes d'accès
 - Stationnements réservés
 - Prêt de fauteuils roulants ou poussettes
 - Zones réservées lors des spectacles
 - Toilettes adaptées
 - Autre(s)
- ▶ Mesure(s) pour limiter les impacts sur la qualité de vie des populations environnantes :
 - Concertation avec les acteurs du milieu pour atténuer les problèmes de circulation et d'encombrement
 - Mesures d'atténuation du bruit et autres pollutions dues aux activités de l'événement
- ▶ Mesure(s) pour favoriser l'engagement de l'événement auprès de sa communauté:
 - Mécanismes d'information et de concertation de la population locale
 - Employé.e.s embauché.e.s faisant partie d'un programme d'employabilité
 - Implication à des programmes ou projets qui visent à améliorer la qualité de vie dans la communauté
 - Part des surplus remis à une cause locale
- ▶ Mesure(s) de reconnaissance pour les bénévoles
- ▶ Mesure(s) pour favoriser l'embauche de personnes issues de la diversité
- ▶ Mesure(s) mise(s) en place pour lutter contre l'exploitation sexuelle pouvant avoir lieu en marge de l'événement



INDICATEURS EN ÉCORESPONSABILITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

À l'attention des bailleurs de fonds et municipalités du Québec

LISTE
BONIFIÉE

APPROVISIONNEMENT

Information quant au cadre d'approvisionnement responsable :

- détient une politique d'approvisionnement responsable communiquée aux fournisseurs
- applique des critères environnementaux et sociaux pour le choix des fournisseurs
- applique des critères environnementaux et sociaux pour le choix des produits

Proportion des fournisseurs ayant un engagement écrit en écoresponsabilité

Proportion des fournisseurs avec une succursale locale (à moins de 100 km ou dans la région administrative)

Présence de clauses environnementales dans les contrats avec les fournisseurs



La liste d'indicateurs en écoresponsabilité événementielle est proposée par le CQEER aux bailleurs de fonds et municipalités du Québec. Ces derniers sont invités à intégrer ces indicateurs dans les formulaires à l'attention des organisateurs d'événements. Il pourrait s'agir d'information demandée avant ou après un événement, et conditionnelle ou non à l'octroi de financement ou de permis.

Le CQEER a pu compter sur l'appui d'un comité consultatif composé de 16 membres dont des représentants des organisations suivantes : RECYC-QUÉBEC, Loto-Québec, Ville de Gatineau, Ville de Repentigny, Mouvement Desjardins, Événements Attractions Québec, Enviro Éduc-Action, Festivals et événements verts de l'Estrie, De ville en forêt, GÉCO et Meet4Impact.

Une proposition du



Conseil québécois
des événements
écoresponsables



Le CQEER est disponible pour vous fournir plus d'information sur sa proposition d'indicateurs en écoresponsabilité événementielle ou sur leur utilisation. Pour plus de renseignements ou pour requérir à nos services, communiquez à :
info@cqeer.com